

### LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE : c'est pour demain !

La mise en place de notre intercommunalité date du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Elle a constitué une étape importante dans le regroupement des compétences exercées jusqu'alors par chacune des communes.

De nombreuses réflexions ont, depuis, débouché sur le constat qu'il était nécessaire de moderniser l'organisation et le fonctionnement des collectivités intercommunales, afin qu'elles assurent au mieux leurs responsabilités.

L'ensemble de ces réflexions a conduit à l'adoption de la loi de réforme de 2010, dont les objectifs visent à renforcer la légitimité de la démocratie locale, et à rendre plus lisible et efficace notre organisation territoriale, en améliorant la complémentarité et les synergies entre les collectivités, en clarifiant l'exercice des compétences et en renforçant l'intercommunalité par le rattachement des dernières communes isolées.

Ce processus de refonte du schéma intercommunal a abouti dans notre département fin 2012. L'élaboration de ce schéma est le produit d'une concertation

approfondie entre le Préfet et les élus, via notamment la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI)

Pour ce qui concerne notre commune, et conformément au souhait émis par le Conseil Municipal, la nouvelle entité territoriale à laquelle elle sera rattachée est **l'ensemble formé par les trois anciennes intercommunalités des Pays de Sorgues et Monts de Vaucluse/ Coustellet / Provence - Luberon - Durance**, et des deux communes isolées **de Gordes et des Beaumettes**, soit un ensemble d'environ 85 000 habitants.

La fusion de ces trois entités devrait intervenir en 2014 et, logiquement, déboucher sur la création d'une **Communauté d'agglomération** (puisqu'elle compte plus de 50 000 habitants). La caractéristique essentielle de cette dernière, par rapport à une **Communauté de communes**, est d'être tenue d'exercer des compétences obligatoires plus nombreuses, comme le *Développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville et le transport urbain*, mais également au

moins trois des compétences optionnelles suivantes : *assainissement, distribution de l'eau potable, protection de l'environnement, action sociale d'intérêt communautaire, équipements culturels et sportifs*.

Le Préfet préférerait, dans une première étape, s'en tenir à une **Communauté de communes**, afin que soit pris le temps d'harmoniser les compétences propres à chacune des entités regroupées, qui sont loin d'être homogènes. C'est une option que ne partagent pas les Maires des différentes communes concernées qui, s'ils sont d'accord sur le périmètre retenu, demandent la création d'une **Communauté d'agglomération** dès le départ.

Les transferts de compétences seront alors définis par décisions concordantes de l'organe délibérant de l'Intercommunalité et des Conseils municipaux concernés. On peut émettre le souhait qu'il s'agisse au final, d'apporter une meilleure réponse aux besoins d'équipement de notre territoire et d'une redynamisation du nouveau regroupement intercommunal.

Pierre MOLLAND  
Maire



### AGENDA DE FEVRIER

1	ECOLE GOUJON/AKWABA Concert Heim&Letron Théâtre dernier rayon
5	GRETA Permanence mensuelle ECOLE P. GOUJON Jeux de société
7	ESCOLO Charradisso en lengo nostro
9	ANIMOTHEQUE Time's up academy MEDIATHEQUE Heure du Conte : Les Sorcières
10	FOYER RURAL Randonnée pédestre
12	MEDIATHEQUE L'amour dans la littérature
13	CINEMA LA STRADA Royal Affair
24	LES MUSICALES Récital de Piano



Périmètre de la future  
intercommunalité

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Désignation des délégués du nouveau syndicat d'électrification

La fusion des syndicats d'électrification et la création du syndicat mixte d'électrification vauclusien est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Le nouveau syndicat, constitué de 108 communes et 2 Communauté de Communes, aura son siège au Thor. Le Conseil municipal a désigné Pierre MOLLAND et Michel PELISSIER comme représentants.

## Substitution d'acqureur dans le cadre de la vente de la piscine

En novembre 2011, le Conseil municipal a approuvé la vente de la piscine à la SCI Duwez. Cependant, cette dernière a souhaité utiliser la clause de substitution autorisée dans la promesse de vente, qui la désignait comme acqureur, au profit de la société HALI, acqureur de la nue propriété des bâtiments existants et de la pleine propriété du surplus de terrain, et de la société E.M.O. acqureur de l'usufruit desdits bâtiments.

## Adhésion au Service Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion

Afin de mettre en œuvre les réglementations en matière d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, la commune peut solliciter l'appui des services du Centre de Gestion en matière d'informations et conseils, ou de missions opérationnelles d'inspection destinées à identifier les mesures nécessaires.

Une convention sera conclue pour une période de trois ans. La participation forfaitaire de la collectivité est fixée à 150 € /an à laquelle s'ajoute une cotisation additionnelle de 0,07 % appliquée à la masse salariale.

## Convention Chèques loisirs

La convention chèques loisirs cofinancée par la C.A.F. et la M.S.A, permet aux familles de conditions sociales modestes d'accéder aux structures enfance jeunesse labellisées. Le Chèque loisir s'adresse aux enfants de plus de trois ans et aux jeunes de moins de 18 ans. Il se présente sous la forme de coupons de 8 € et le nombre de coupons attribués est fonction du quotient familial. Chaque coupon est financé à 50 % par la commune, le reste étant pris en charge soit par la C.A.F. soit par la M.S.A. Pour 2013, il est attribué une enveloppe de 400 € par la CAF et de 200 € par la MSA ce qui représente au total 800 € et 400 € avec la participation de la Ville. Le Conseil municipal a approuvé les termes de cette convention pour l'année 2013.

## QUESTIONS DIVERSES

*En préambule à l'ouverture de la séance, M. le Maire présente ses vœux au Conseil municipal et, à travers lui, à l'ensemble de la population Castelnovine.*

*Il dit sa satisfaction de compter 19 Conseillers municipaux sur 21 présents (les deux autres, empêchés, ayant donné procuration), comme ils l'ont été tout au long de la mandature. Il les félicite pour leur assiduité et les remercie pour leur participation active.*

### NOUVEAU SCHEMA INTERCOMMUNAL

M. le Maire rend compte de la réunion qui a rassemblé tous les édiles représentant les 16 communes qui composeront notre future intercommunalité, après la fusion des 3 Communautés de communes de Coustellet, Provence-Luberon-Durance et Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse.

L'essentiel de ce compte rendu est repris dans l'édito du présent BM.

### COLLECTE DES DECHETS

Aujourd'hui, la collecte des déchets des professionnels est financée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Or, la TEOM est indexée sur le foncier bâti et non sur le volume de déchets collecté et traité. Par conséquent, le financement est ainsi assuré par l'usager. La loi prévoit un *financement direct* sur le principe

du *pollueur/payeur*, et implique la mise en place d'une redevance dont le montant doit être égal au coût du service fourni, et ce, pour éviter de faire payer aux ménages la collecte et le traitement des déchets professionnels. Il s'agira donc de traiter chaque redevable selon sa propre production de déchets, mais aussi de sensibiliser et responsabiliser les producteurs aux coûts, à leurs évolutions, à l'intérêt des collectes séparatives et aux contraintes liées à la réglementation. La Communauté de communes, qui en a la compétence, travaille à la mise en place d'un règlement tarifaire applicable aux différentes catégories de professionnels concernés.

### PLU

La récente réunion tenue sur le PLU avait pour objet de présenter la dernière version du projet de zonage (définition des zones urbaines, des zones à urbaniser et des zones agricoles et naturelles), et à valider les orientations d'aménagement et de programmation proposées. La cartographie étant pratiquement arrêtée, la prochaine étape consistera à rédiger le règlement associé au PLU.

### AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

L'architecte en charge du projet a établi une étude chiffrée et proposé un plan d'aménagement des locaux de la Mairie. Une commission est

maintenant chargée de l'examiner en détail et d'en juger la faisabilité.

### SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale de Cavaillon a, comme prévu, été approuvé et arrêté en temps et en heure. C'est au Préfet de se prononcer définitivement, afin que le SCOT soit opposable dans un délai relativement court. Sa durée de vie en l'état pourrait n'être que de 3 ans, avant une éventuelle révision pour le mettre en conformité complète avec les dispositions du Grenelle de l'Environnement.

A noter que le périmètre du SCOT est identique à celui de la future Intercommunalité (Ensemble Coustellet, Cavaillon et Isle sur Sorgue).

### POPULATION LEGALE

A la suite du dernier recensement de la population, Châteauneuf de Gadagne comptait au 1<sup>er</sup> janvier, **3 355 habitants**. Ce chiffre se décompose ainsi : 3 259 pour la population municipale, et 96 comptées à part (essentiellement des personnes dont la résidence habituelle est dans une autre ville, mais qui ont conservé une résidence sur la commune).

**Prochaine réunion :  
Lundi 4 février à 18h30**

# INFOS

Pour écrire au BM  
bulletinmunicipalcdg@gmail.com

## Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237  
Médecins de garde : 04 90 23 16 16  
Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

## Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

## LA FORMATION PAR LES GRETA

Afin de répondre à toutes demandes et besoins d'informations dans le domaine de la **formation et de l'orientation professionnelle**, le **Greta** tiendra sa permanence mensuelle en Mairie, le **mardi 5 février de 9h à 12h**.

Cette permanence s'adresse aux salariés, aux jeunes à la recherche d'un contrat de professionnalisation, aux demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle, et aux jeunes ou adultes en insertion professionnelle.

Les personnes intéressées peuvent s'y présenter avec ou sans rendez-vous. Renseignements Mairie : **04 90 22 41 10**

Prochaines permanences :

les mardis 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin

## Précisions sur le Brûlage des déchets verts

L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts dont le précédent BM s'est fait l'écho, a soulevé des interrogations chez certains de nos concitoyens pour connaître l'origine de cette disposition.

C'est la circulaire interministérielle **NOR - DEVR1115467C** adressée aux préfets le **18 novembre 2011**, qui rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et encadre strictement les quelques dérogations possibles. Elle est la suite logique de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement qui prévoit une communication et une circulaire sur cette pratique.

## La carte de vœux

Si la tradition de donner des étrennes nous vient des Romains, celle d'envoyer des cartes de vœux à l'occasion du Nouvel An est beaucoup plus récente. Elle s'est développée en France au début du 19<sup>e</sup> siècle. Avant cette date, l'usage voulait que l'on rendit visite à ses proches en personne.

La carte de vœux est née en Angleterre avec l'apparition du premier timbre-poste (en 1840) et l'invention de la lithographie. Si le timbre facilita l'envoi du courrier, c'est le procédé de lithographie qui popularisa les cartes vœux. Les premières cartes étaient des cartes de Noël envoyées pendant la période de l'Avent pour souhaiter un Joyeux Noël et présenter ses vœux pour la nouvelle année.

A partir de l'Angleterre, la mode des cartes de Noël s'est répandue dans toute l'Europe. Or, il existait en France une coutume ancienne dont ne subsiste aujourd'hui que la tradition des étrennes : les visites du Nouvel An.

La coutume voulait que l'on rendit visite à l'ensemble de son entourage (famille, amis, collègues et patron) dans les quinze jours qui suivaient le 1<sup>er</sup> janvier. A l'époque, il était courant de s'abstenir d'une visite en laissant, pour preuve de son passage, une carte portant une formule de vœux.

Parallèlement, on échangeait des lettres au moment de la nouvelle année, pour présenter ses vœux et renouer des amitiés ou donner des nouvelles à des connaissances éloignées.

La carte de vœux illustrée s'est progressivement imposée en France pour perpétuer ces deux coutumes.

Dans les années 1930, elle remplaça définitivement l'usage de la carte de visite ou du papier à lettres. Elle offrait en effet un bon compromis entre le message bref de la carte de visite et la rédaction d'une longue lettre...

Aujourd'hui, avec l'avènement de l'informatique et des téléphones portables, il est devenu courant de présenter ses vœux par SMS ou par mail.

Nous avons désormais le choix au moment de présenter nos vœux pour la nouvelle année. Et si le courrier électronique ou le SMS peuvent sembler trop impersonnels, nous pouvons opter pour une carte virtuelle, d'utilisation simple et pratique et, qui plus est, joliment illustrée et gratuite!

Mais que les inconditionnels de la carte papier se rassurent, les cartes de vœux sur papier glacé ne sont pas en voie de disparition. Plus durables et précieuses, les cartes écrites à la main ont encore du succès. Et pour rendre l'attention encore plus délicate, certains les fabriquent eux-mêmes avec des dessins, des collages et un texte personnel avant de les envoyer par la Poste avec un joli timbre... Le plaisir est alors partagé : celui de la réaliser pour l'expéditeur et de la recevoir pour le destinataire.



# Châteauneuf de Gada

## PETITE ANTHOLOGIE CASTELNOVINE

### Armand VIDAL (1911-1997)

Nous avons déjà rendu hommage dans cette Petite Anthologie à **Elie** son père et **Achille** son grand-père. Avec une telle filiation, **Armand** ne pouvait qu'être marqué par la langue et la culture provençales. Homme discret, cultivé, Armand écrivit en français, en provençal et nombre de ses oeuvres ont été publiées. On retiendra notamment *Cèu e terro* (Ciel et terre), *Lou Cruvéu* (la coquille) e *L'amelo*, *L'estrambord*, *Lou Laus de la longo* (Eloge de la Longue), *L'Arescle e lou Tambour* (traduit par A tort et à Travers)..., *Queue du Coq*, etc. En sage qu'il était probablement, il ne pouvait qu'admirer Montaigne, au point de s'immerger dans sa philosophie en publiant en 1990 *En Montaigne*, ouvrage qu'il dédia à son ami Régis Vatton (voir BM n° 41 de septembre 2012).

En prose comme en vers, l'écriture d'Armand Vidal est poétique, au sens propre du mot c'est-à-dire créatrice, innovatrice. Dans ses poèmes, il ne cherche pas la rime à tout prix et laisse aller sa plume au plus près de son imagination et ses états d'âme comme ici, (extrait de *A l'entime de iéu*) :

*Ai besoun d'un regret  
que la vido carrejo :  
aubre que viro dins  
la fugido d'un flume*

J'ai besoin d'un regret  
que charrie la vie ;  
arbre qui tourne dans  
la fuite d'un fleuve

On pense à l'écriture d'un Giono lorsqu'il nous conte les parties de pêche avec son père qui, sortant un poisson de la Sorgue, «vient de prendre une tâche de soleil dans l'angle aigu de sa canne...»

Citons encore cet extrait de *Défaite du Néant* :

*Celui que tu crains, le noir ennemi  
tout va se dresser, ici, pour l'exclure  
le cycle du sang, l'éclat de midi,  
et la mer tranquille, et la terre dure.*

Armand Vidal reçut le *Prix Mistral* en 1995. Mais c'est avec la connaissance et la pratique de la langue de Shakespeare qu'il fit carrière. Il était en effet agrégé d'Anglais, professeur au Lycée Mistral et à la Faculté des Lettres d'Avignon. Spécialiste de la littérature

anglaise et américaine il traduisit des textes consacrés à la Provence, écrits par des auteurs tels Charles Dickens ou Willa Cather (1873-1947). Cette dernière, peu connue en France, est très célèbre dans son pays, les USA, au point que les astronomes ont donné son nom à un cratère de la planète Vénus. Sur les bancs de la faculté, ses étudiants découvraient un professeur discrètement passionné qui leur faisait lire *Lord Jim* de Joseph Conrad dans le texte, tout en ne se départissant pas de sa culture provençale. Pédagogue, Armand Vidal savait bien que l'apprentissage des langues se fait bien mieux quand on en pratique plusieurs, et que connaître le provençal est un excellent moyen pour se former à l'anglais ou à d'autres langues étrangères.

Armand Vidal fut probablement un de nos écrivains de Châteauneuf des plus doués, mais aussi des plus connus. Cette célébrité il la doit à son amour pour le **Jeu de boules**. Passionné par ce sport-loisir typiquement provençal, il écrivit en 1975 *Lou pichot diciounari dou jo de boulo* qui fut rapidement traduit en français et diffusé par les éditions Jeanne Laffitte.



*A la Longue* (dessin de Laure Malclès)

Régulièrement réédité sous le titre *Dictionnaire du jeu de boules*, cet ouvrage est devenu une référence incontournable pour les amateurs et professionnels des boules. Son amour du Jeu Provençal, Armand Vidal l'avait déjà évoqué dans son *Eloge de la Longue* cité ci-dessus et dans *Charlot des boules* co-écrit avec Michel Poggi, un passionné de pétanque. Rappelons que le Jeu Provençal n'est pas la *pétanque*, mais bien *La longue*, bien plus ancienne, où les pieds ne sont pas *tanqués*.

La première édition de son *Pichot Diciounari* était un numéro spécial de la Revue de littérature et langue d'Oc. L'académicien Jean Paulhan en avait écrit la préface. Les illustrations étaient de **S'Tick** (Raoul Garcin), caricaturiste talentueux sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, et **Laure Malclès**, sœur de Jean-Denis Malclès et nièce de Jean-Pierre Gras, sculpteur de notre Monument aux Morts.



*Un point contesté* (dessin de S'Tick)

Armand Vidal ne cessa de mettre à l'honneur la langue de chez nous comme dans ce credo écrit à sa gloire (extrait) :

*L'huile de l'olivier, les mots  
de notre langue provençale  
ont bien le même goût, montent bien  
du profond de la même terre.*



*La partie de boules* (dans la *Cuisine au Beurre* avec Fernandel et Bourvil)

# gne, village provençal

## Centenaire de la naissance de Jean-Denis MALCLÈS

Laure Malclès qui illustra avec *S'Tick Lou pichot Diciounari* d'Armand Vidal, était la fille de Laurent Malclès et Denise Gras, sœur de **Jean-Pierre Gras**, sculpteur de notre Monument aux Morts, tous deux enfants de **Félix Gras**, le grand romancier et poète, auteur notamment des *Rouges du Midi*. Les Malclès constituèrent une lignée d'artistes dont le plus célèbre fut Jean-Denis.

Peintre, décorateur, affichiste, créateur de costumes, **Jean-Denis Malclès** (1912-2002) aurait eu cent ans en 2012. Un hommage remarqué lui a été rendu le 18 novembre à Paris, à la Bibliothèque Nationale de France, en présence de son épouse et de nombreuses personnalités du monde des arts et du spectacle. Formé à l'*École Boulle* puis à la peinture et la décoration, Jean-Denis est surtout connu pour ses décors de théâtre, ses créations de costumes et ses affiches. Il aborda tous les domaines : théâtre, en particulier avec Jean Anouilh, André Gide, Jean-Louis Barrault, opéra, cabaret, cinéma. Il fréquenta les plus grands artistes de son époque. Une exposition lui a été consacrée en novembre et décembre près du Palais Royal, chez le grand créateur

de tissus Pierre Grey. Le couturier Christian Lacroix en avait préfacé le catalogue.

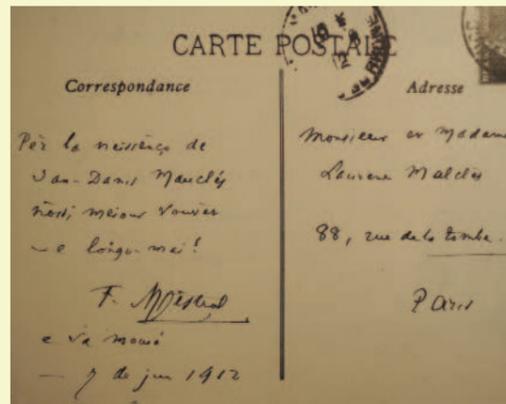


J-D Malclès, Jean Anouilh et Marcel Aymé



J-D Malclès fut untouche-à-tout créatif : de la chaise conçue pour André Citroën au célèbre costume de scène des **Frères Jacques**, il a donné la preuve de ses multiples talents.

Il n'oubliait pas cependant ses origines provençales et aimait à rappeler qu'il était le petit-fils de Félix Gras et le petit neveu de Joseph Roumanille. N'était-il pas né sous de bons auspices avec ces vœux que Frédéric Mistral adressa à ses parents à sa naissance ?



Les «meilleurs souhaits de longue vie» de Frédéric Mistral et son épouse pour la naissance de Jean-Denis. On remarquera que le poète a provençalisé le nom des Malclès en l'écrivant «Mauché». Faire des vœux de longue vie avait aussi un sens à une époque où la mortalité infantile était encore élevée.

## FEVRIER : LE MOIS DE LA GLACE...

Sorbets, glaces parfumées, crèmes glacées, fruits rafraîchis, vin frais...Evoquer ces desserts et boissons d'été au mois de février peut paraître saugrenu, pourtant, il y a quelques décennies, c'était bien en hiver que l'on s'organisait pour pouvoir les servir les mois d'été. Car jusqu'à l'apparition des premiers appareils de réfrigération c'est la glace naturelle que l'on utilisait : elle avait été prélevée pendant les mois les plus froids puis stockée dans des glaciers, ces tours rondes, de grand volume, enterrées et presque toujours disposées au nord. Ces glaciers pouvaient être exploitées par des particuliers, ayant souvent acheté aux enchères l'affermage de la glace, par des régisseurs ou des compagnies spécialisées.

Mais localement, elles étaient plutôt attachées à la vie des châteaux et palais. A Avignon, les papes possédaient en leur palais deux glaciers dont l'une a donné son nom à une tour, rendue tristement célèbre par les massacres qui y furent commis en 1791. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Avignon aurait compté jusqu'à 5 glaciers. Dans le populaire quartier de la Banasterie, l'une d'elles était communale, signe d'une démocratisation de la pratique de « boire à la glace » comme on disait alors. Posséder une glacière, signifiait généralement que l'on était riche et que l'on pouvait le montrer, en offrant à ses invités, aux mois les plus chauds, des produits servis frais voire glacés.

L'existence d'une grande glacière à Châteauneuf-de-Gadagne témoignait de l'importance et de la richesse de notre château. Elle était installée sur le flanc nord du village, hors des remparts, à quelques mètres de la Tour du Jas, là où se trouve aujourd'hui le parking à l'angle du chemin de la Glacière et de celui du Jas.



La glacière et la tour du Jas

Rares sont les vues de notre glacière. Sur celle-ci, extraite d'une carte postale, on la devine derrière la tour. Elle dépasse nettement en raison du probable décaissement du terrain destiné à réduire la pente du chemin montant. Cette mise à nue d'une partie des murs enterrés a dû se faire après la fin d'activité de la glacière. Le mur en fut certainement fragilisé avant le coup de grâce donné plus tard par la transformation en remise.

Cette glacière, que l'on ne devine plus aujourd'hui que sur des photos anciennes, aurait pu constituer un lieu patrimonial majeur pour l'attractivité du village.

Ces constructions au fonctionnement coûteux étaient rares, celles conservées intactes le sont encore plus.

Le lieu choisi ne devait rien au hasard: la glacière devait être creusée dans un terrain sec, bien drainé, exposé dans un endroit le plus frais possible et facilement accessible à dos d'homme ou par charroi. Ronde, dotée de murs épais la glacière était enterrée aux deux tiers avec une probable terminaison en forme de pain de sucre renversé. Un solide toit conique formé de tuiles posées sur une épaisse couche de terre sableuse, des bottes de paille ou peut-être de sarments garnissaient les parois en assurant une bonne isolation. Le fond devait être composé d'un caillebotis par lequel s'écoulait l'eau de fonte. Celle-ci rejoignait, sous le chemin du Jas, une galerie drainante qui donne toujours naissance à une fontaine située plus à l'est, en contrebas, dans une propriété privée. Cette mine assurait l'écoulement des eaux infiltrées depuis le plateau et venant, sous la couche de safre sableux, butter sur des terrains plus argileux. Les ouvertures étaient réduites au minimum avec au nord une trappe de remplissage pour la glace ou la neige et au sud-est une porte étroite pour le prélèvement des blocs de glace.

A suivre...

## ANIMOTHEQUE

Pour Platon, « on peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation ». Vous souhaitez faire des rencontres et vérifier cet adage ? Alors **samedi 9 février**, poussez la porte de la ludo à l'étage de la Médiathèque et faites alliance avec de parfaits inconnus, lors d'une partie de *Time's up academy* de 15h30 à 17h. Bonne ambiance garantie ! Pour public adulte uniquement. Participation gratuite, mais réservation obligatoire sur [animotheque@netcourrier.com](mailto:animotheque@netcourrier.com).

## FOYER RURAL

### Stages de Musiques Actuelles

Afin de préparer le concert *Rock en Stock* programmé le 1<sup>er</sup> juin, Eddy Lemaire vous propose des stages pendant les vacances scolaires en Février et en Avril.

Contenu des stages : *Choix d'un répertoire, Technique du jeu en groupe, Enregistrements de répétitions et maquettes avec ordinateurs (MAO), Travail du chant, Composition, écriture, Les effets et le son en général.*

Stages ouverts à tout musicien amateur.

Vacances d'hiver : du **18 au 22 février**.

Vacances de printemps : du **15 au 19 avril**

Tarifs : 50 € le stage complet (2 jours en 02, 2 jours en 04 + concert), 30 € pour 2 jours + concert et 15 € pour 1 jour + concert.

Infos sur [www.frlgadagne.fr](http://www.frlgadagne.fr). Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

### Stage de Musique Assistée par Ordinateur

Le FRL vous propose un stage MAO le samedi 9 février de 9h à 12h au Château de la Chapelle.

Contenu : *Exercices et apprentissage sur le logiciel CUBASE 4 et 6 (enregistrement home studio, mixage)*- Tarif : 10 €

Infos et les dates sur [www.frlgadagne.fr](http://www.frlgadagne.fr). Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

### Randonnée pédestre

**Dimanche 10 février** : Régalon. Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières. Contact Geneviève et Jacques 04 90 22 54 51

### Week-end ski de fond à Roybon

Samedi 9 et Dimanche 10 mars. Le nombre de places est limité. Pensez à vous inscrire dès maintenant auprès de *René et Anne Charles* au 04 90 22 16 83

Le tarif est de 48€/adulte. Un acompte de 10€ est souhaité lors de la réservation.

### Danse traditionnelle

Prochains ateliers : **vendredi 8 février**, 19h-0h (19h : confirmés / 20h : débutants). Apportez votre pique-nique à partager. **vendredi 22 février**, 19h30-21h (tous niveaux).

Renseignements auprès de *Mireille* au 04.90.22.04.42.

## MEDIATHEQUE

### Atelier d'initiation informatique

**Samedi 2 février** : 10h30/12h : *Découvrir Open Office (logiciel de traitement de texte)*

**Samedi 16 février** : 10h30/12h : *Mettre en forme un courrier avec Open Office*

Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

### Heure du Conte

« *Les Sorcières* » par la conteuse Muriel

**Samedi 9 février** à la Médiathèque

15h : pour les enfants de 6 ans et plus

16h : pour les enfants de 3 à 5 ans

Sur réservation (places limitées) au 04.90.22.42.50

### Lecture

« *L'amour dans la littérature* » par les Causeuses

**Mardi 12 février** à 19h à la bibliothèque

Sur réservation au 04.90.22.42.50

### Stage de création sonore

Du **mardi 26 février au 2 mars** (5 jours non complets)

Avec Nihil Bordure, compositeur et la Scène Nationale de Cavaillon

*Composez votre portrait sonore à partir du plus vieux souvenir de votre famille.*

Ouvert aux adolescents à partir de 12 ans

Inscription obligatoire (8 places) Tarif : 15€

Renseignements : 04.90.22.42.50

## ASSOCIATION SILLAGES

2012 a été prolifique pour l'association *Sillages* dont le 14<sup>e</sup> ouvrage est sorti des presses en fin d'année. Son titre pluriel, *Palestines*, annonce la multiplicité de regards portés sur ce cancer du monde par un collectif de 22 auteurs et plasticiens sollicités pour l'occasion. Nous avons aussi œuvré en coédition avec un couple d'ex castelnovins, Claire et Gilles Antonowicz. Claire vient d'auto-éditer un recueil d'une petite cinquantaine de nouvelles intitulé *Détester les pique-nique mais y aller quand même*, dans lequel elle mêle avec talent le burlesque au tragique. Gilles, quant à lui, a co-écrit avec Christian Marin, peu de temps avant la mort de ce dernier, les *Mémoires d'un chevalier du ciel*. Certains d'entre vous doivent se souvenir de Tanguy et Laverdure mais aussi du gendarme de St Tropez. On connaît moins sa carrière dans le théâtre. Ce livre, sincère et touchant, est un beau voyage dans le XX<sup>e</sup> siècle. En novembre, les amateurs de lecture ont pu suivre celle de Benoît Chérel accompagné par Clotilde Marceron, guitariste, à la chapelle des Pénitents qui a livré des extraits de *L'Epars*, réédité il y a peu, et racontant la vie trop courte du père. Tous ces livres sont en vente au siège de Sillages Editions, 2b rue saint Paul à Gadagne (0490221360 ou [sillages.editions@laposte.net](mailto:sillages.editions@laposte.net)). Vous pouvez aussi, si vous le désirez, aller consulter le site de l'association qui est en cours de construction : <http://sillageseditions.com/>.

## LA STRADA

**Mercredi 13 février** à 20h30, salle des Pénitents : **Royal Affair**

*Danemark 1770. La passion secrète que voue la reine Caroline Mathilde au médecin du roi, l'influent Struensee, va changer à jamais le destin de la nation toute entière. Page capitale de l'histoire danoise, la relation amoureuse et intellectuelle entre Caroline Mathilde et Struensee, conduira au renversement de l'ordre social établi, et annoncera les révolutions qui embraseront l'Europe vingt ans plus tard.*

## ECOLE PIERRE GOUJON

**JEUX** de société

**mardi 5 fév.**

18h30-20h30



**HEIM & LETRON**  
CONCERT

**vendredi 1er fév.**

20 h à l'Akwaba



**DERNIER RAYON**  
THÉÂTRE PAR LES CM1

**vendredi 1er fév.**

20 h à l'Akwaba



## ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'Assemblée Générale a été l'occasion de remercier nos sympathisants, et de rappeler les activités passées et à venir : *nos escoulan devenus interprètes, les succès de la chorale de l'Escolo et de celle des Quatre saisons, la veillée, la journée provençale, la dictée, une escapade au musée Souleïado à Tarascon, la participation à la journée des enfants, au téléthon et les 13 desserts.*

En 2013, l'Escolo fêtera ses 20 ans. Une soirée est prévue le vendredi 5 avril à 20h30, à la salle de l'Arbousière.

**Jeudi 7 Février**, salle A. Tavan à 15h : nous vous proposons une après-midi récréative pour parler la *lengo nostro*. Dans la mesure du possible, utiliser ces mots que nous aimons et les partager. Pour ceux qui sont moins à l'aise pour *charra*, vous pouvez préparer quelques phrases à l'avance. *Bèn-vengudo en tòuti*.

Les cours et la chorale continuent les lundis et mercredis.

## VELO CLUB

Pour commencer cet article les dirigeants, éducateurs et membres du vélo club vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour continuer, ils adressent à tous de chaleureux remerciements pour le loto du club qui, encore une fois, a été une réussite grâce à la fidélité des amis du club et au dévouement des bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour cette réussite.

Pour ce qui est des résultats sportifs, l'année a commencé pour le club sur les chapeaux de roue. En effet, en décembre, lors de la troisième manche du challenge national, Fabre Pauline et Fabregoule Geoffrey, se

sont qualifiés par leurs belles performances pour les championnats de France de leurs catégories, qui avaient lieu le samedi 12 janvier à Nommay (25). Lors de ces championnats, Fabre Pauline, bien que cadette première année, a obtenu une magnifique huitième place. Fabregoule Geoffrey a de son côté été un peu en deçà de ses performances du challenge national, et il termine à la dix-huitième place, ce qui est en soi tout de même très honorable vu la qualité du plateau dessoixante meilleurs spécialistes nationaux de la catégorie. Les entraînements ont repris pour l'école de cyclisme et les plus grands, à partir des benjamins, vont pouvoir à nouveau en découdre lors des samedis piste du SUC les 2, 9 et 16 février à Cavaillon.



## VIE PAROISSIALE

Nous entrons mercredi 13 Février dans le temps de carême et pendant quarante jours nous allons nous préparer à la grande fête Pascale qui, cette année, aura lieu le 31 mars.

Le mercredi 13 février à 11 heures, nous aurons pour tous les enfants du catéchisme et de l'aumônerie, *l'imposition des Cendres* dans l'église de Châteauneuf de Gadagne.

Le soir à 18 h30, aura lieu à Jonquerettes, pour les deux paroisses, la cérémonie de *l'imposition des Cendres*.

Tous les vendredis de carême, à partir du 15 février, à 15 heures, aura lieu à l'église de Châteauneuf de Gadagne *le chemin de croix*.

## La petite histoire de l'Ecole Pierre Goujon

### 1 - de 1813 à 1960\*

Au début des années 20, alors que Charles Roure, aujourd'hui doyen de notre village, n'était qu'un tout jeune écolier âgé de 7 ans, la mairie se trouvait depuis 1848 sur la place de la Pastiche, et l'école de garçons occupait le même bâtiment. En fait, la 1<sup>ère</sup> école primaire de garçons fut ouverte en 1813 grâce à Pierre Goujon, alors Maire de la commune. En 1936, dans son testament, il exprimera sa volonté que soit créée à Gadagne une école gratuite pour les garçons. Les revenus de la ferme de La Jouseline qu'il lègue à la Commune, permettront de payer le salaire du maître et l'entretien des locaux. Ainsi, l'Ecole devint gratuite à Châteauneuf de Gadagne bien avant que ne soient votées, en 1881 et 1882, les lois de Jules Ferry. Les filles, elles, ne bénéficièrent effectivement de la gratuité de leur enseignement qu'en 1854. En 1886, fut construite une école de filles neuve, comprenant 2 Classes et 2 logements (il s'agit des bâtiments qui se trouvent à côté de la Bibliothèque, rue Baron Le Roy). Elle sera utilisée, pendant près d'un siècle, jusqu'en 1983.

Entre-temps, en 1956, la Municipalité de Xavier Galzy décida d'acheter un terrain jouxtant l'école de filles et d'y construire, pour les garçons, une école neuve comprenant 2 classes, 2 logements et 1 cantine (à l'emplacement actuel de la salle Anfos Tavan). En 1957, les garçons laissèrent donc leurs classes de la Pastiche pour emménager dans des locaux flambant neufs et plus spacieux. Chaque établissement gardera son indépendance jusqu'en 1965.

Nous verrons, le mois prochain, comment évoluera la situation, face à un fort accroissement des effectifs de 1960 à 1983.

\*cf «Petite histoire de Châteauneuf de Gadagne» de Charles Roure.



Thérèse RIBAUDO - Augusta JULIEN - X - Marcelle MEYNARD - Marcelle BLANC - X - Roberte GILLES - N. LLARCH  
Raymonde BOUCHE - Aline CEBE - Andrée TOURNIAIRE - Carmen LLARCH - Ginette GAUTIER - X  
Marie-Rose TAVAN - Simone POYNARD - Lucienne FAUDRIN - Lucienne GAMONDES - Elise RESPAUD  
Yvonne RESPAUD - Yvette LACOUR - Jean LLARCH - Germaine FAUDRIN



Rang du haut: JOGUET - BONNEFOY P. - ASSENAT R. - LAGET R. - DANIEL L. - LAGET P. - REBOUL A. - GILHODES B.  
CEAGLIO E. - ANDRIOLLO D. - ARIAS R. - TALLONE M. - GIRAUDO P. - JOGUET - GALLAS R.  
GIRAUD C. - DECOR D.  
Rang du milieu: X - VOLPI J.M. - CABIAC S. - BLANC R. - PREVOT - MONTAGARD J.F. - GALLAS - DELALAIRE  
G. VIAUD R. - MERCIER G. - X - X - DAVID J. - GRASSI C.  
Rang du bas: BEAUMONT R. - ASSENAT J.P. - X - COURBET J.P. - CAPELLI A. - GARCIN S. - FAUCHARD R. - X - PAGET C.  
Accroupis: TAVAN-ROBERT J.L. - X - BALESTRI D. - RIPERT - ANDRE G. - X - SERRADIMIGNI A.

Aidez-nous à retrouver tous les Goujon qui n'habitent plus le village :  
téléphonez à Fabienne Da Silva au 06 22 89 56 78, ou envoyez un mail à [boscr@orange.fr](mailto:boscr@orange.fr)

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

### ATTENTION DANGER !

Comme chaque année, de mars à mai, selon la température moyenne, les chenilles processionnaires du pin achèvent de quitter leur nid, perché dans les arbres, pour rejoindre le sol où elles s'enterreront et deviendront chrysalides. C'est à ce moment migratoire de leur vie qu'elles sont les plus dangereuses car elles peuvent alors facilement être touchées, par l'homme ou par les animaux, les chiens étant particulièrement exposés. Leurs poils urticants (minuscules, ce ne sont pas ceux que l'on voit facilement sur leur corps) sont chargés d'un venin particulièrement allergisant. Ces propriétés urticantes persistent même après la disparition de la chenille.



Si les nids n'ont pu être détruits à temps il faut être attentif au cheminement des chenilles. Dans tous les cas se munir de gants et de lunettes que ce soit pour décrocher et détruire les nids ou pour écraser des chenilles en mouvement. La processionnaire du pin a peu de prédateurs : quelques insectes et oiseaux dont les mésanges. La présence bénéfique de ces dernières peut être favorisée par l'installation de nichoirs, comme le fait l'ONF dans le Ventoux, et d'abreuvoirs pour attirer ces oiseaux près des maisons.

Ce qui ne doit pas empêcher d'envisager la destruction des nids dès lors qu'ils sont accessibles. De nombreux sites internet ont des pages consacrées à la processionnaire du pin, en particulier celui de l'INRA d'Avignon : [www.avignon.inra.fr](http://www.avignon.inra.fr)

### LA PENSÉE DU MOIS

*La vie ne se comprend que par un retour en arrière, mais on ne la vit qu'en avant.*

Sören Kierkegaard

### MAI MOUNTE SIAN ?

Fai adeja proun de tèms que m'arribo de me pausa forço questioun à prepaus de ço que fasèn sus aquesto terro. Uno terro naturalamen tant poulido, quouro li man dis uman l'arouinon pas d'un biais o de l'autre.

E i'a subre aquesto terro, quàuqui poulidis obro espelido de la man de l'ome. N'aven uno bello provo emé soun biais de leissa de traço de soun passage, coumo sis esculturo asiatico, li piramido egiciano, li mounumen rouman o nòstiatedralo! E, à l'ouro d'aro, sis òutis pèr ana fin que sus la luno!

Aqui se moustro que l'ome à quàuqui qualita, mai a jamai sachu respeta lou biais d'être dóu vesin ! I'a, de tous-tèms, agu de guerro e, malurousamen acò countunio , à l'ouro d'aro!

Quouro, li sèr de bèu tèms, prene lou tèms de m'assetta, lou sèr apres soupa, sus lou vièi banc de plancho davans l'oustau, pode pas m'empacha de pantaia un cop encaro en amirant lou cèu estela! Aquèu cèu, qu'es belèu, la mai manifico causo que pouquessian remira, emé sis estello tant poulidamen lusènto, mai que me pauso uno questioun que me tafuro e que pense que tóuti se pausen : coume se pau faire qu'aqueste cèu tant magnifi, ague ni debut ni fin ?

Car siéu counvincu qu'es pas poussible que siguèn les souletis èstre vivènt dins aquesto moulounado de planèto, e que dèu i'agué de liò ista pèr d'estra-terrestre! Me demande meme, se se poudrié pas que d'un tèms proun liunchen, quàuquis un de sis estajan sieguesson vengu, sus nosto terro e qu'aguesson auboura li doulmen bretoun o lis estatuo de l'isclò de Pasco e, perqué pas, ajuda lis egicians à auboura si Piramido...

Mai que d'un legèire dira que fau de pantai e qu'ai la tèsto dins li nivo! Mai, basto, li raive enjoulivoun la vido, forço souvènt mai que la realita!

Pèire Courbet, de Castèunòu

### MAIS OU SOMMES-NOUS?

*Cela fait déjà bien longtemps qu'on se pose des questions à propos de ce que nous faisons sur cette terre. Une terre naturellement si belle lorsque les mains des humains ne la ruinent pas, d'une façon ou d'une autre.*

*Et il y a sur cette terre, quelques belles oeuvres créées par la main de l'homme. Nous en avons la preuve avec la façon de laisser des traces de son passage, comme les sculptures asiatiques, les pyramides égyptiennes, les monuments romains ou encore nos cathédrales! Et aujourd'hui, les engins pour aller sur la lune!*

*L'homme montre ainsi qu'il a des qualités, mais il n'a malheureusement jamais su respecter la façon d'être du voisin! De tous temps, il a fait la guerre et, malheureusement, cela continue toujours actuellement.*

*Lorsque, les soirs d'été, je prends le temps de m'asseoir après le repas du soir sur le vieux banc de planches, installé devant la maison, je ne peux m'empêcher de rêver en admirant le ciel étoilé. Ce ciel, qui est peut-être la chose la plus magnifique que nous puissions admirer, avec ses étoiles si ardemment brillantes, mais qui me pose une question qui m'intrigue beaucoup et que, je pense, nous nous posons tous : « comment se peut-il que ce si merveilleux ciel n'ait ni début, ni fin ? »*

*Car je suis convaincu qu'il n'est pas possible que nous soyons les seuls êtres vivants dans cette immensité de planètes, et qu'il doit y avoir des lieux habités par des extraterrestres... Je me demande même, s'il ne se pourrait pas que dans des temps plus ou moins lointains, quelques-uns d'entre eux soient venus sur terre, et qu'ils aient élevé les dolmens bretons, les statues de l'île de Pâques et, pourquoi-pas, aidé les égyptiens à ériger les Pyramides ...*

*Certains lecteurs diront que je rêve et que j'ai la tête dans les nuages! Peut-être, mais les rêves n'embellissent-ils pas la vie, souvent bien plus que la réalité ?*

### Les Musicales de l'Arbousière

Dimanche 24 février à 16h

### Geoffroy Couteau

Piano

Jeune pianiste « qui n'a pas froid aux yeux (selon le *Monde de la Musique* qui lui attribue 4 étoiles pour son premier enregistrement consacré à Brahms), **Geoffroy Couteau** alterne des moments de grande virtuosité et des instants de poésie pure. Le tact, l'élégance, la fluidité, caractérisent un interprète qui privilégie toujours la souplesse et la clarté au sein d'un déluge de notes qui, sous de tels doigts, porte avant tout la marque de la musicalité ».



Entrée 12 € (gratuite pour les moins de 12 ans)  
Renseignements 04 90 22 22 28